

Conseil Communautaire du 25 SEPTEMBRE 2015

COMMISSION : AEC

TITRE DU RAPPORT :

. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR POUR L'ACQUISITION A TITRE ONEREUX DE PLUSIEURS PARCELLES DE TERRAIN AUPRES DE LA SAFER SUR LE SITE DU VALLON DES DOUCES A MARSEILLE 13011.

CADRE DU PROJET (aspect, historique, juridique, politique, technique...)

Le site des Douces en zone A sur le PLU en vigueur de Marseille a été identifié, comme présentant un potentiel agricole d'environ 8 ha, confirmé par une étude de faisabilité réalisée par la Chambre d'agriculture diligentée dans le cadre du schéma directeur agricole communautaire (SDAC) approuvé par délibération n° AEC 009-1122/15/CC du 3 juillet 2015.

Ainsi, pour favoriser le redémarrage d'une activité dans cet ancien site agricole, aujourd'hui à l'état de friche, il convient, pour Marseille Provence Métropole de constituer une unité foncière viable, et d'acter le principe de l'acquisition, à l'issue d'un portage par la SAFER, de plusieurs parcelles de terrain cadastrées quartier de la Treille – section A sous le n° 139(p) – 178 – 179 – 180(p) – 252(p) – 209 – 138 – 142 et section B sous le n° 148 pour une superficie totale d'environ 6 ha 61 a 24 ca, à déterminer plus précisément par un document d'arpentage.

De plus, Marseille Provence Métropole acquerra une maison d'habitation d'environ 60 m² à réhabiliter et à mettre aux normes afin d'y loger l'exploitant agricole dont l'activité nécessitera une présence humaine rapprochée et permanente, ainsi que divers bâtiments annexes tel qu'un bassin et un cabanon.

Il est demandé à la Région PACA, une subvention pour cette acquisition.

DESCRIPTION DU PROJET (synthétique, financement, chiffres clefs, calendrier...)

Il y a lieu pour MPM d'approuver le principe d'acquisition auprès de la SAFER des biens susvisés, pour un montant global de 613 000 euros (valeur vénale et frais SAFER et notaire).

MPM fait par ailleurs appel au dispositif d'aide régional aux acquisitions foncières en faveur du

foncier agricole pour une subvention d'un montant de 250 000 euros.

ENJEUX POUR MPM (stratégique, politique, financier)

Afin de poursuivre et d'illustrer la politique agricole de MPM, Il s'agit de restructurer et revitaliser un tènement agricole cohérent sur le site des douces à Marseille, dans le 11^{ème} arrondissement, destiné à accueillir par bail de longue durée une exploitation agricole ayant des fonctions économique et environnementale adaptées au contexte local : production maraichère et arboricole, vente directe et en circuit court.

La contribution de la Région permettra de partager les couts de cette opération.